

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, 1<sup>er</sup> octobre 2015

## Electrabel met à jour la période d'indisponibilité de Doel 3 et Tihange 2

Electrabel informe qu'elle a revu la période d'indisponibilité de Doel 3 et Tihange 2 et l'a portée au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

L'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire a confirmé que l'analyse des deux dossiers de sûreté remis par Electrabel étaient actuellement toujours en cours par Bel V (la filiale technique de l'AFCN), par l'organisme de contrôle AIB Vinçotte et par un laboratoire indépendant américain. L'AFCN n'a pas précisé quand ce travail d'analyse serait terminé.

En conséquence, Electrabel estime que la période d'indisponibilité initialement fixée au 1<sup>er</sup> novembre 2015 doit être adaptée et a mis à jour cette information pour le marché via le site internet ENGIE Transparency, conformément à ses obligations en matière de transparence.

Pour rappel, la décision de redémarrage des réacteurs de Doel 3 et Tihange 2 est du ressort de l'autorité de contrôle.

### PRESS ELECTRABEL

Anne-Sophie Hugé  
☎ + 32 2 518 60 20

Geetha Keyaert  
☎ + 32 2 518 65 04

[press@electrabel.com](mailto:press@electrabel.com)

[www.electrabel.com](http://www.electrabel.com)

*Dit persbericht is ook  
beschikbaar in het  
Nederlands.  
This press release is also  
available in English*